

Cheyres - Châbles

info

Septembre 2017



Commune de Cheyres-Châbles



Table des matières

Le mot du Syndic.....	2
Message du Président du Conseil général.....	3
Prochaine séance du Conseil général.....	4
Dernières décisions du Conseil général.....	5
Votations populaires du 21 mai 2017	5
Brèves de Conseil	6-11
Des bruits et des moteurs	6
Nos amis les chiens	6
Rencontre amicale avec la Municipalité d'Yvonand	6
Les WC ne sont pas des poubelles	7
Centre sportif.....	7
Réfection route de Vaularbel	8
Chemin des Grèves	8-9
Transports scolaires	9
Nouvelle accueillante AES	10
A pied à l'école.....	10
Jumelage	11
Zoom sur.....	12
Jeune retraitée : Françoise Delley, la boursière qui chante	12
Communications aux habitants	13-16
Fête des vendanges – parkings et restrictions de circulation	13
Feux en plein air par des particuliers.....	13
Plan et légende de la déchetterie.....	14-15
Plan communal des énergies – Label « Cité de l'énergie »	16
Vie de la commune	17-18
90 ^{ème} anniversaire.....	17
Naissances	17
Décès.....	18
Liste des sociétés locales.....	19-20
Manifestations.....	21-22
Fête des vendanges.....	21
Soirée country.....	22
Marché de Noël.....	23
Saint-Nicolas	23
Téléthon.....	23
Nouveau dans la commune	23
Memento	24-25
Administration communale / Conseil général / Conseil communal	24
Capitainerie / Paroisses / Cheyres-Châbles Tourisme / Agence postale Volg.....	25
Numéros d'urgence	25
Prochaine édition.....	25
Horaires automne/hiver déchetterie.....	26

LE MOT DU SYNDIC

Les choses sérieuses commencent ! Après huit mois de fusion, passés à mettre en route administrativement et techniquement la nouvelle commune (un très grand merci à tous nos employés/es communaux pour leur engagement!), les premières grandes orientations politiques de la nouvelle commune seront posées à partir de cet automne.

Traditionnellement, cette saison est consacrée à l'établissement du budget de l'année à venir. Si celui de 2017 présentait encore plusieurs inconnues, celui de 2018 sera bien mieux affiné. Les effets de la nouvelle organisation sont désormais connus et leurs conséquences cernées.

L'harmonisation des deux plans d'aménagement locaux (PAL) de Châbles et Cheyres en un seul occupera la commission d'aménagement les prochains mois. Même si la législation actuelle laisse de moins en moins de place à l'autonomie communale, que le PAL de Cheyres vient d'être révisé entièrement et que celui de Châbles a déjà passé l'enquête préalable, de nombreuses adaptations seront nécessaires, particulièrement celles liées au règlement communal d'urbanisme. Sans compter qu'il faudra définir une stratégie claire pour les ouvertures futures de nouvelles zones à bâtir, après la levée du moratoire prévue en 2019. Ces réflexions, qui conditionneront le développement de la commune pour les

quinze prochaines années, doivent être menées maintenant.

Dernier sujet de grande importance, du seul ressort du Conseil communal : la mise sur pied du plan d'investissements pour l'ensemble de cette législature. Le Conseil communal s'est donné quelques mois de réflexions pour mieux s'imprégner des besoins et des priorités. Les décisions seront prises cet automne. Elles s'annoncent difficiles, tant il est vrai qu'il ne sera pas possible de réaliser de front l'ensemble des besoins d'investissements exprimés lors de l'étude de la fusion.

Un très gros dossier sera notamment au cœur des réflexions : la transformation de la ferme Märki à Châbles, qui a déjà fait l'objet d'un concours d'architecture. Cet investissement permettra notamment d'agrandir la crèche et de consolider sa présence à Châbles, en respectant ainsi une des clauses principales du contrat de fusion.

Vous le voyez, les prochains mois seront aussi chauds que ce magnifique été passé. Personnellement, je me réjouis beaucoup de ces discussions et décisions à venir, et je vous invite à donner un maximum de retours et d'avis aux 37 élus de la commune. L'avenir de notre commune est l'affaire de toutes et tous !

Je vous souhaite un très agréable automne et vous adresse mes plus cordiaux messages.

Votre Syndic
Pierre-Yves Dietlin

MESSAGE DU PRESIDENT

Bienvenue Cheyres-Châbles

Bonjour à toutes et à tous !

Les grandes chaleurs sont passées mais elles nous ont permis de vivre de magnifiques moments. Au cours du printemps et de l'été, aussi bien à Châbles qu'à Cheyres, de nombreuses sociétés nous ont offert de superbes moments de convivialité. Merci à tous ces comités et ces bénévoles qui égayaient nos villages tout au long de l'année et des années...

J'espère que vous avez aussi profité de cette magnifique saison. Que ce soit au lac, en forêt, en campagne ou dans votre jardin, les grillades, les rencontres, les balades et le farniente ont semé un air de vacances. La douceur du climat fait régner un air de Provence. Même si les chantiers qui parsèment notre commune perturbent quelque peu la douceur de vivre de certains quartiers.

Le Conseil général a aussi senti les grosses chaleurs et son activité s'est ralentie. Certes les commissions ont continué leur travail, mais nous avons troqué nos dossiers contre les boules de pétanque. Et c'est tant mieux : après les agitations du début de l'année, il fallait bien une respiration. Mais la rentrée est arrivée,

comme la Bénichon et bientôt les vendanges. Il est temps de se remettre au travail.

Malgré la mise en place de la fusion des communes de Châbles et de Cheyres, notre attention et notre énergie ont été focalisées sur des affaires du passé. Il faut maintenant tourner la page et s'occuper du présent et de l'avenir. Pour le présent, plusieurs tâches nous attendent : assurer le bon fonctionnement des Conseils, des commissions et des services communaux, suivre l'évolution des travaux en cours et adopter les règlements communaux. Pour l'avenir, plusieurs dossiers doivent s'ouvrir ou être repris. Notre Syndic vous en parle dans ce numéro.

L'avenir n'attendra pas et il faut le préparer aujourd'hui. Nous devons travailler ensemble, avec des débats d'idées constructifs. Les conflits personnels ne font que freiner la mise en place et le développement de notre nouvelle commune fusionnée. Travaillons désormais en commun en utilisant les synergies de notre région, de nos deux villages et de toutes les personnes qui pensent déjà à demain.

En vous donnant rendez-vous pour le prochain Conseil général lundi 2 octobre prochain à Cheyres, je vous souhaite, Diables d'Etourneaux, un bel été indien.

Votre Président
Bernard Pochon

Prochaine séance du Conseil général

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que la prochaine séance du Conseil général aura lieu le

**lundi 2 octobre 2017 à 20h
à la grande salle de CHEYRES**

Tractanda :

- 1. Approbation du PV de la séance du Conseil général du 29 mai 2017**
- 2. Achat pour le CSP d'un véhicule de transport de personnes, avec crédit y relatif**
- 3. Rénovation de la rampe de la déchetterie, avec crédit y relatif**
- 4. Approbation du règlement sur la détention et l'imposition des chiens**
- 5. Approbation de l'aide-mémoire du Conseil général**
- 6. Informations du Conseil communal**
- 7. Informations du Conseil général**
- 8. Divers**

Cette séance est publique.

Dans l'agréable attente de vous rencontrer, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Au nom du Conseil général

Le Président :	La secrétaire :
Bernard Pochon	Danielle Bise

Dernières décisions du Conseil général

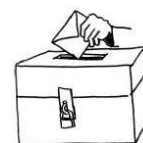
En date du 29 mai 2017, sous la présidence de M. Bernard Pochon, Président, le Conseil général a

- **Approuvé les comptes 2016 de la commune de Cheyres**
- **Approuvé les comptes 2016 de la commune de Châbles**
- **Octroyé un crédit d'investigation technique du site pollué de l'ancienne décharge communale de la « Rochette » à Cheyres**
- **Approuvé la nouvelle convention entre les communes de la Broye et les services de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Broye (CEP)**
- **Octroyé pour l'ERES les crédits d'investissements pour le changement des moteurs de vis de relevage, la modification du système de communication avec les stations de pompage et le remplacement de la première table d'égouttage**
- **Nommé l'organe de révision**

Le procès-verbal de la séance est consultable, dans son intégralité, au bureau communal ou sur le site www.cheyres-chables.ch

Votations fédérales

Votations populaires du 21 mai 2017



Résultats du canton de Fribourg et de la commune de Cheyres-Châbles

Objets mis en consultation	Canton de Fribourg	Commune de Cheyres-Châbles
1. Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)	OUI par 63.17%	OUI par 58.4%
2. Loi du 9 septembre 2016 sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels	OUI par 52.95 %	OUI par 59.2%

Des bruits et des moteurs

La saison des jardins, pelouses et autres activités laborieuses extérieures n'est pas encore terminée ! Il est utile de rappeler que les travaux susceptibles de troubler le repos de tiers sont interdits les dimanches et jours fériés ainsi que la nuit entre 22 heures et 7 heures - sauf autorisation communale. Le Conseil

communal peut en effet accorder des dérogations selon les circonstances. En résumé : l'emploi de tondeuses à gazon ou autres machines est autorisé du **lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h et, le samedi, de 8h à 12 h et de 13 h à 17 h.**



Nos amis les chiens

Lors de sa prochaine séance, le Conseil général se prononcera quant au nouveau « Règlement sur la détention et l'imposition des chiens » de la commune de Cheyres-Châbles. Des points essentiels demeureront toutefois inchangés, ainsi l'obligation du propriétaire de veiller à ce que son animal ne souille pas le terrain d'autrui

(public ou privé), qu'il ramasse ses déjections et les dépose dans les poubelles disposées à cet effet. Une fois encore, le journal communal se doit de rappeler ces principes de respect élémentaire à adopter tant dans les villages que dans les champs et les vignes, terrains de culture et vignobles.



Rencontre amicale avec la Municipalité d'Yvonand

Il y a longtemps que la tradition a été instaurée : chaque année, les exécutifs d'Yvonand et de Cheyres se rencontrent, de part ou d'autre de la frontière cantonale, afin d'établir des échanges, de partager les visions de nos deux communautés qui, à proximité d'un même lac, entre forêts, zones touristiques et réserves naturelles, ont beaucoup de choses en commun. Y compris le réseau d'eau ARRIBRU... et les solutions mises en place par chacune d'elles pour répondre aux besoins de

leur population croissante. Cette année, Yvonand invitait l'exécutif de la commune de Cheyres-Châbles à visiter son nouveau bâtiment scolaire rendu indispensable par le nombre d'élèves qui y suivent l'entier du cycle de l'école obligatoire. Une fois encore, les échanges ont été cordiaux et Cheyres-Châbles se réjouit d'inviter l'an prochain « la Muni » tapa-sabllia à un moment d'échange et de découvertes.



Les WC ne sont pas des poubelles

Comme annoncé lors de la séance du Conseil général du 29 mai, des travaux sont entrepris dès cet automne afin de moderniser les chambres du système d'épuration Vacuum des quartiers situés sous la voie de chemin de fer, dans le secteur Cheyres. Contrairement aux autres quartiers de notre commune, où l'épuration se fait en système gravitaire, ces quartiers situés au niveau du lac nécessitent un système d'évacuation « vacuum » (aspiration des eaux usées) susceptible de se bloquer lorsque des objets non malléables sont introduits dans le circuit – ne tardant pas à le boucher.

Nos employés communaux sont très souvent sollicités (et cela plusieurs fois par semaine !)

pour intervenir dans ces « chambres » ou « collecteurs » afin d'y rétablir le flux nécessaire à l'évacuation des eaux usées.

Nous rappelons à chacun, qu'il bénéficie d'une épuration gravitaire ou « vacuum », que les lavabos et toilettes ne sont pas des poubelles. Les objets qui encombrant les canalisations sont en effet dignes d'un inventaire domestique effarant: tissus, éponges, brosses, serviettes hygiéniques, détritiques et huiles alimentaires, sans oublier les nombreux objets solides difficilement identifiables dans la masse boueuse qui les recouvre.

Evacuons avec bon sens pour que les canalisations puissent faire de même !

Centre sportif

Les premiers travaux du centre sportif en Crevel ont commencé début juillet. Les canalisations du bâtiment ont été posées ainsi que le radier, courant septembre. Le sanitaire et les électriciens sont intervenus dès fin août pour la pose des tubes et des attentes avant de couler le radier. Les délais sont pour l'instant respectés et le planning fixé est tenu.



Réfection route de Vaularbel

Voici maintenant environ 5 mois que les travaux ont démarré et le chantier a trouvé son rythme de croisière. Après quelques ajustements et discussions avec les riverains, nous nous réjouissons de voir que la cohabitation entre les ouvriers des entreprises et le voisinage se passe au mieux au vu des différentes difficultés que génère un chantier de cette importance.

Selon la planification prévue par l'entreprise de génie civil, la fin des travaux de réfection de la route se profile pour les vacances de Noël. Actuellement, le chantier avance normalement, avec même un petit peu d'avance sur le programme - le but étant bien

évidemment de libérer la place au plus vite et de mettre à disposition des riverains une route avec un revêtement neuf et, en-dessous, des canalisations performantes.

Le budget est actuellement maîtrisé, malgré quelques surprises – ingrédients inévitables lors de travaux de fouilles dans une chaussée existante. Avec l'appui du bureau d'ingénieurs, le Conseil communal est très attentif au respect des budgets de ce chantier et gère les dépenses au plus juste, tout en réalisant les travaux et autres réfections nécessaires à garantir la durabilité de l'ouvrage.



Chemin des Grèves

Autre gros chantier routier : la 2^{ème} étape de la réfection du Chemin des Grèves !

En préambule : beaucoup de citoyens, riverains en premier lieu, sont surpris par l'implantation, la forme et le dénivelé de la chaussée. Il y a effectivement des différences de niveaux entre les places, les accès privés et la nouvelle route elle-même. Il est utile de rappeler que l'ancien Chemin des Grèves était une route en terre sur laquelle un revêtement bitumineux avait été

posé voici bon nombre d'années. Aucun dévers ni aucune pente longitudinale n'avaient alors été calculés, et aucune grille n'était présente afin de récolter et d'évacuer les eaux de surface. Il n'était donc pas possible de reprendre la même « assiette » pour y placer la nouvelle route qui se serait retrouvée à son tour avec des eaux stagnantes et l'assurance de subir de graves et rapides détériorations lors des périodes de gel.

Lors d'une réfection complète de chaussée, comme c'est le cas ici, l'ingénieur doit tenir compte de plusieurs facteurs dont les pentes minimales, la visibilité et le raccord des accès et routes perpendiculaires débouchant sur la route communale. Voilà pourquoi le Chemin des Grèves bénéficie d'une implantation peu banale, certes, mais qui lui assure une meilleure durabilité. Concernant l'implantation de la route à l'arrière du « Bûcher Bise » : le Conseil communal a décidé de renoncer à faire passer la route sur la parcelle Bise afin de ne plus avoir de servitude communale sur fond privé. Il a profité de ces travaux pour implanter la route communale sur un terrain communal.

L'autre raison répond à des critères de sécurité puisque l'ancienne route passait juste devant l'entrée d'une habitation, ce qui n'est plus tolérable au vu du nombre de véhicules transitant sur cette route.

Le budget de ce chantier est également actuellement maîtrisé. Aucune surprise majeure n'est survenue à ce jour. Les travaux avancent selon le planning initial des travaux, et ceux-ci vont durer, eux aussi, jusqu'à Noël environ.



Transports scolaires

A partir de décembre de cette année, la ligne de bus Cheyres-Châbles sera ouverte, à raison de dix courses par jour. Les TPF ont accepté d'ouvrir partiellement cette ligne pour assurer le transport de nos enfants; ceci nous évite également de devoir changer d'horaire en cours d'année. Le maintien de cette nouvelle ligne est conditionné à une fréquentation

suffisante. Les enfants étant les principaux usagers, le Conseil communal a ainsi décidé d'utiliser uniquement la ligne publique des TPF et de renoncer aux courses spéciales effectuées jusqu'à présent par le petit bus. Les enseignants/tes sont particulièrement attentifs à la sécurité des petits.



Nouvelle accueillante à l'AES

Depuis la rentrée d'août, les enfants qui fréquentent l'Accueil extrascolaire ont pu faire la connaissance de Cécilia Lehmann qui a rejoint l'équipe animant cette structure de plus en plus fréquentée. Maman d'une fillette scolarisée dans notre cercle, Cécilia Lehmann

remplace Evyane Baumann, désormais jeune retraitée que nous remercions de sa présence efficace au sein de l'AES et à qui nous souhaitons le meilleur. Et bienvenue à Cécilia Lehmann.



A pied à l'école

Une nouvelle campagne est lancée par la Police cantonale, avec l'appui de l'Office de la circulation. L'objectif est de sensibiliser les parents aux inconvénients de se muer en « parents-taxi » et, surtout, de mettre l'accent sur les dangers courus par les enfants aux abords de l'école lorsqu'une nuée de véhicules privés s'y concentre. En poste à Cheyres-Châbles, le Cpl Christopher Monney a été très présent en cette période de rentrée scolaire, dans un souci de prévention, d'information et

de mise en garde suite aux comportements de certains conducteurs stressés.

Parcourir à pied le chemin de l'école est l'occasion pour les enfants de mieux connaître leur environnement, de marcher à leur rythme, de nouer contact avec d'autres enfants, de vivre quelques moments entre parenthèses et en plein air dans leur journée d'écoliers. Une pratique à encourager. Plus d'informations sur le site www.apied-alecole.ch et, bien sûr, sur www.pedibus.ch.

Les parents intéressés à mettre sur pied un circuit Pédibus pour leur quartier peuvent obtenir tous les renseignements au bureau communal ou par le biais de l'école et des enseignants.



Jumelage

Une rencontre officielle a eu lieu à Saint-Martial le 19 août dernier entre l'association du Jumelage et le répondant communal de Cheyres-Châbles d'une part et la Brasuccade qui gère le Jumelage à Saint-Martial ainsi que Madame le Maire Françoise Jutteaux et ses Conseillers d'autre part.



Des explications sur notre nouvelle commune fusionnée ont été transmises à l'autorité de Saint-Martial et des discussions ont eu lieu quant à l'extension du Jumelage à la nouvelle commune dans son intégralité.

L'amitié qui lie nos deux communes a conduit à des échanges heureux et tout naturellement Saint-Martial a validé le souhait de continuité du Jumelage avec la nouvelle commune de Cheyres-Châbles.

Dans sa séance hebdomadaire du 21 août dernier, le Conseil communal de Cheyres-Châbles a également validé ce principe et a affirmé son intention de promouvoir le Jumelage à Châbles et d'en donner la responsabilité et la mission au comité du Jumelage présidé par M. Paul Grandgirard.

Une activité aura lieu dans ce sens au marché de Noël à Châbles et vous serez tous les bienvenus sur le stand du Jumelage à cette occasion.

Pour parachever cette visite à Saint-Martial, le comité du Jumelage a servi la raclette lors de ce week-end de fête à Saint-Martial sur la fameuse place du Jumelage.

Le prochain objectif majeur sera l'organisation du 20^{ème} anniversaire en 2020.



Jeune retraitée : Françoise Delley, la boursière qui chante

Elle a Châbles chevillé au cœur depuis sa naissance, elle l'aura pour longtemps encore. Françoise Delley, boursière communale, était une « Monney de la Poste », comme elle précise, née dans une famille qui, de génération en génération, a tenu l'office postal du village et maintenu le lien quotidien avec ses habitants. Gamine, elle faisait parfois la tournée avec son papa, juchée sur le porte-bagages de la bicyclette... Son frère Henri a repris le flambeau postal jusqu'à ce triste automne 2006 qui marquait la fermeture définitive de l'office de Châbles, un événement grave et triste qui reste gravé dans sa mémoire.

Mais une autre date s'impose, plus heureuse, celle du 6 février 1981. Après 7 ans passés au Crédit agricole d'Estavayer, Françoise Delley prenait ses fonctions de boursière communale de Châbles : « A la banque d'Estavayer, j'étais la 1^{ère} dame à qui on avait proposé un poste à mi-temps ! » rappelle-t-elle avec un sourire fier et amusé. Egalement à temps partiel, le mandat de boursière lui permettait non seulement de maintenir son activité professionnelle mais aussi de travailler à domicile, puisqu'il n'existait pas de bureau communal à l'époque. Elle a ainsi pu s'occuper de ses 4 enfants tout en gardant contact avec le monde du travail. Aujourd'hui encore, elle dit sa reconnaissance envers tous ceux qui l'ont encouragée à faire ce choix – son mari, sa famille à laquelle elle reste très attachée, « imprégnée ». Ils lui ont permis de se forger une confiance qui n'était pas gagnée d'avance : les années d'école primaire n'ont en effet pas toujours été heureuses, sous la férule d'un enseignant qui préférait manier les règles plutôt que de les enseigner...



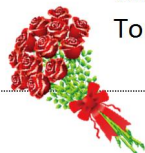
Autre année importante, 1989 marque l'entrée de l'informatique dans la gestion communale. « Jusque-là, j'utilisais de grands cahiers et la machine à écrire... » Après quelques appréhensions, Françoise Delley a domestiqué la machine et continué à s'adapter aux différents programmes et systèmes inhérents à la gestion communale, y compris à ceux qu'elle a découverts, avec ses collègues, dans le cadre de la nouvelle commune Cheyres-Châbles. « J'ai eu la chance d'exercer un métier que j'aimais et de pouvoir le faire en contact avec des collègues et des conseillers qui m'ont fait confiance et en qui j'ai eu confiance, moi aussi », estompant les terreurs d'enfance

ressenties face au « maître d'école qui regarde et punit ».

Attachée à sa commune de Châbles, Françoise Delley a souhaité participer à la mise en place de la commune fusionnée, à cette expérience nouvelle qui succédait à d'autres périodes heureuses de son parcours.

Aujourd'hui, à 62 ans, elle est prête à s'écrire un nouveau chapitre, à un autre rythme. Celui de ses petits-enfants qui lui apportent du bonheur, de ses proches, de son mari et de sa sœur avec lesquels elle fait de grandes balades. Le vélo électrique a succédé à la bicyclette de l'enfance. Membre de nombreux chœurs – jusqu'à tout récemment encore, aux côtés de son mari Jean-Pierre – elle imagine continuer à chanter, à partager des sons et des émotions qui font partie de sa vie et de sa sensibilité exacerbée.

Menue, tonique, grave, joyeuse, Françoise Delley va quitter son poste à l'administration communale dans la sérénité du parcours accompli et la gourmandise d'en poursuivre un autre. Elle glisse avec détermination, dans un sourire, trois mots magiques : « Merci la vie ! » Tous nos vœux l'accompagnent.

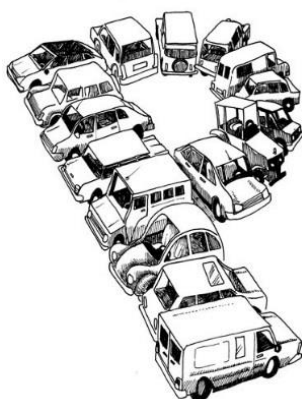


Communications aux habitants

Fête des vendanges du 6 au 8 octobre 2017 – parkings et restrictions de circulation - secteur Cheyres

Afin de pouvoir organiser la prochaine fête des vendanges dans de bonnes conditions pour les sociétés et les visiteurs, l'Union des sociétés locales communique les informations suivantes :

Parkings



En cas de pluie, le chemin de la Condémine et le chemin des Vignes seront utilisés comme parkings durant tout le week-end des festivités. La circulation sur ces deux chemins s'effectuera en sens unique. Les agents de circulation mandatés par l'USL se chargeront d'assurer le parpage correct des véhicules.

Fermeture des routes



La route de la gare sera fermée du **vendredi 6 octobre dès 17h00 jusqu'au lundi 9 octobre à 07h00.**

La route cantonale sera fermée au trafic le **dimanche 8 octobre de 14h00 à 16h00** afin de permettre au cortège de défiler.

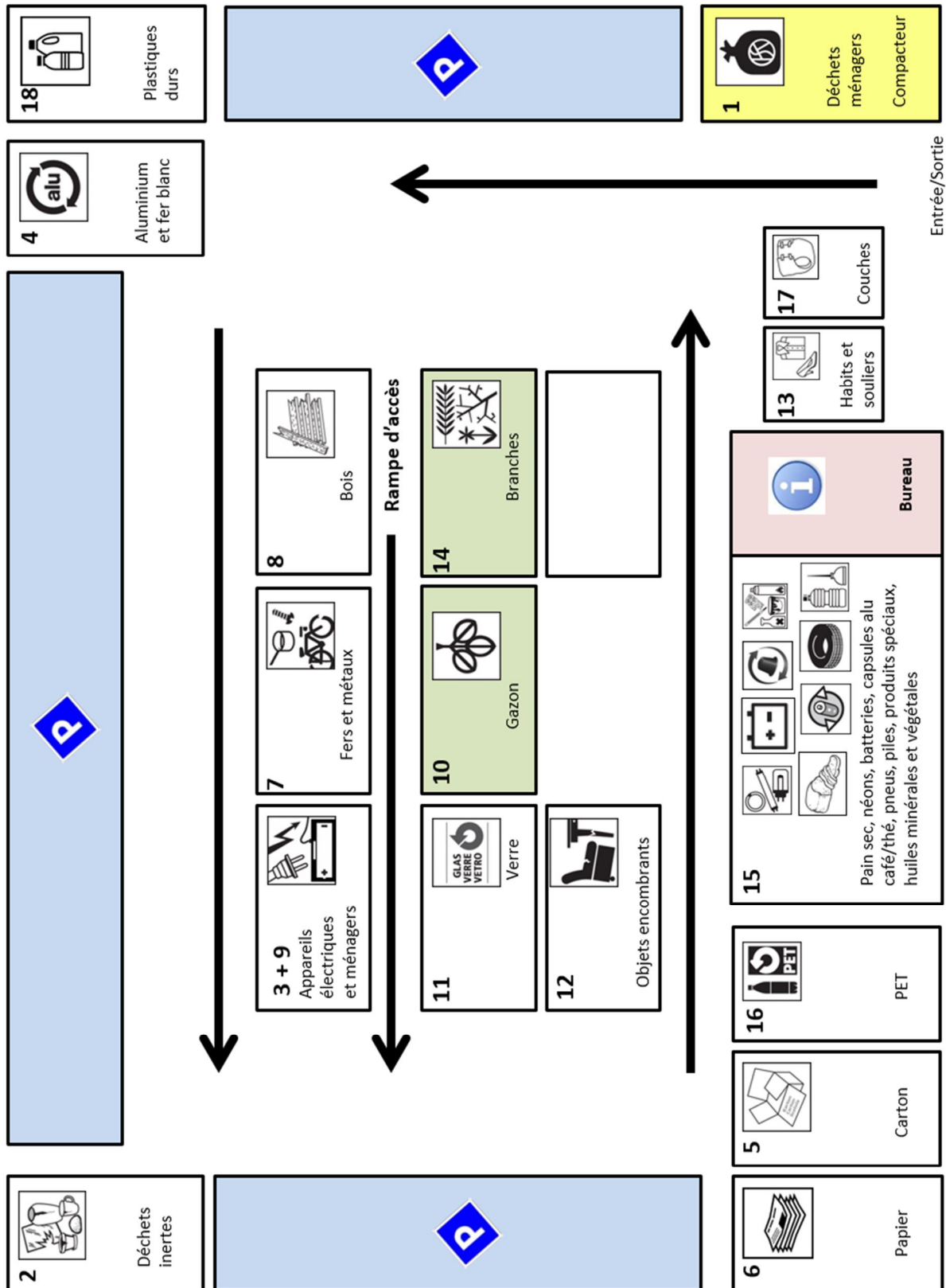
Feux en plein air – incinération de déchets par les particuliers

Suite à plusieurs réclamations, la commune rappelle que l'incinération de déchets en plein air par des particuliers, est interdite par la loi. Ces feux sont en effet le plus souvent inutiles et leurs émissions constituent une charge pour l'homme et l'environnement. D'une part, ils contribuent de manière non négligeable à la charge en particules fines qui sont à l'origine de troubles respiratoires et de maladies pulmonaires; d'autre part, ils créent plus généralement des nuisances pour la population.



Communications aux habitants

Plan de la déchetterie et légende



Pour plus de détails, veuillez- vous référer au mémento pour le tri des déchets disponible sur le site internet de la commune. N'hésitez pas à vous adresser aux employés de la déchetterie si vous avez un doute ou une question. Ils sont toujours disponibles pour vous aider.

Communications aux habitants

- 1 Déchets ménagers : tous les objets incinérables, non récupérables ni recyclables dans une autre catégorie et qui par leurs dimensions ou formes trouvent leur place dans un sac poubelle.
- 2 Déchets inertes : tuiles, béton, verres de fenêtre, miroirs, vaisselle, gravats, pots à fleurs en terre cuite, céramique, cendres de cheminées, restes de charbon de bois...
- 3 Appareils électriques : radios, TV, ordinateurs, sèche-cheveux, lampes (sans ampoule), magnétoscopes, imprimantes (sans cartouche d'encre), téléphones, câbles, CD...
- 4 Aluminium et fer blanc : boîtes de conserve métalliques, feuilles d'aluminium, tubes alu. Cannettes de boisson, sprays vides, barquettes en aluminium...
- 5 Carton : plié, y compris le carton ondulé, livres et cabas en papier
- 6 Papier : journaux, papiers, prospectus en vrac, sauf cabas en papier (contiennent de la colle) vont au carton.
- 7 Fers et métaux : tous les objets et pièces métalliques de toutes sortes et dimensions (treillis, vélos, casseroles, jantes...)
- 8 Bois : naturels, vernis ou peints sauf traités chimiquement qui sont exclus.
- 9 Appareils électroménagers : cuisinières, lave-linge, congélateurs...
- 10 Déchets verts (gazon) : déchets compostables du jardin (gazon, feuilles, fleurs...) du ménage (épluchures, marc à café, coquilles d'œufs, litières pour chats). Doivent être déposés sans sac ou sachets même biodégradables.
- 11 Verre : bouteilles tous calibres, sans tri de couleur, sans bouchon.
- 12 Objets encombrants : mobilier usagé, bois imprégné, cadres de fenêtres (sans verre), tapis...
- 13 Habits et souliers : mettre dans un sac plastique fermé.
- 14 Déchets verts : branches et taille de haies uniquement, diamètre maximum de 10 cm. Les dépôts de branches provenant d'une activité lucrative sont interdits et passibles d'une amende.
- 15 Piles - Batteries / Pain sec sans moisissure / Pneus / Déchets spéciaux (peintures, solvants, cartouches d'encre...) médicaments exclus (à retourner à la pharmacie) / Ampoules et néons / Capsules de café et thé uniquement Nespresso.
- 16 PET
- 17 Couches culottes
- 18 Plastiques durs : flacons, bouteilles, boîtes 100% plastiques durs (autres que PET) excepté de couleur noire.



Plan communal des énergies - Label « Cité de l'Énergie »

Programme d'encouragement cantonal en matière d'énergie pour les propriétaires

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le canton de Fribourg a renforcé son programme d'encouragement dans le domaine de l'énergie. Les subventions possibles constituent une réelle opportunité pour tous les propriétaires immobiliers du canton. Les travaux et installations pouvant bénéficier d'un subventionnement sont les suivants (liste non exhaustive) :

- Isolation thermique de la façade, du toit, des murs et sol contre terre
- Rénovation complète du bâtiment avec certificat Minergie
- Amélioration de la classe CECB (Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments)
- Installation d'un chauffage au bois en remplacement d'un chauffage à mazout, à gaz ou électrique
- Installation d'une pompe à chaleur en remplacement d'un chauffage à mazout, à gaz ou électrique
- Installation de capteurs solaires en remplacement partiel ou complet d'un chauffage ou système de production d'eau chaude à mazout, à gaz ou électrique
- Changement d'un ancien modèle de pompe de circulation d'eau chaude



Un calculateur en ligne, disponible sur le site du Service cantonal de l'énergie, vous permet d'estimer directement les subventions octroyées : www.fr.ch/sde

Simon Maendly, Conseiller des Energies

Bon anniversaire pour vos 90 ans !

La commune compte depuis la dernière édition du Cheyres-Châbles Info, deux nouveaux habitants nés en 1927 et qui ont célébré leurs 90 ans. Il s'agit de Madame Germaine Pillonel et de Monsieur Louis Chenaux.



Germaine Pillonel entourée de Pierre-Yves Dietlin, syndic et Pascale Arnold, vice-syndique

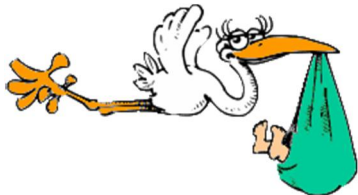


Louis Chenaux et son épouse, Nelly

Nous leur adressons nos vœux les plus chaleureux pour une magnifique année anniversaire !



Naissances



Charly	27 mars 2017	fils de Dimitri Gianferrari et Alexa Humbert
Vitor	26 avril 2017	fils de Vitor Marques Pacheco et Carla da Costa Rodrigues
Néo	05 mai 2017	fils de Jérémy et Séverine Studer
Jayla	31 mai 2017	fille de Manuele Panasci et Jessica Kohler
Téa	06 juillet 2017	fille de Liviu Rus et Ramona Henchoz
Alicia	27 juillet 2017	fille de Michaël et Simoni Bise
Aaliyah	15 août 2017	fille de Tanguy et Emilie Vidal
Axel	02 septembre 2017	fils de Samuel Maendly et Céline Rossier



Décès

Nous adressons l'expression de notre profonde sympathie à la famille, aux proches et aux amis de :

Jean Réganély

Jocelyne Chevalier

Liselotte Birchmeier

Gertrud Bornoz

Claude Narbel

Gérard Martin

Roger Bise dit Albert

Jean-Maurice Panchaud

qui nous ont quittés récemment.

Liste des sociétés locales

Adresses des sociétés locales

USL – Cheyres

Présidente
Madame Marie-Claude Pillonel
Route d'Yverdon-les-Bains 373
1468 Cheyres
usl.cheyres@gmail.com

Sport

Union Sportive (foot)	M. Pierre-Alain Pillonel Rte de la Chapelle 26 1474 Châbles papillonel@bluewin.ch
Tennis	M. Yves Pillonel Rue Clos-d'Avau 16 1468 Cheyres yves.pillonel@bluewin.ch
Ski-Snow Club	M. Laurent Pillonel Rte d'Yverdon-les-Bains 341 1468 Cheyres laurent.pillonel@bluewin.ch
Skater-Hockey	M. Reto Zimmermann La Vuardaz 41A 1473 Châtillon cheyresokee@gmail.com
Tennis de table	M. Christophe Léger L'Aubépena 25 1489 Murist cv.leger@bluewin.ch
Tir Châbles-Cheyres	M. Fabrice Monney Rte de Mussillens 35 1474 Châbles monneyfa@bluewin.ch
Fi'Tonic Cheyres-Châbles-Font	Mme Laure Marti Les Bossonets 57 1474 Châbles laure.marti@bluewin.ch
Gym des Aînés	Mme Monique Coduri Rue Clos-d'Avau 3 1468 Cheyres
Gym-Dames Châbles	Mme Anne-Marie Ottet 026 663 35 82
Club Nautique	Club nautique Thomas Mika Burgstrasse 26 8002 Zürich info@c-n-c.ch

Liste des sociétés locales

Adresses des sociétés locales, suite

Chant, théâtre et loisirs

Chœur d'enfants "Les P'tits Bouchons"	Mme Dora Burgunder Rue du Four 24 1474 Châbles pascal.burgunder@bluewin.ch
Chœur "La Pastourelle"	Mme Laurence Bulliard Route de la Coulatte 55 1470 Seiry famillebulliard@gmail.com
Chœur "L'Amitié"	M. André Pillonel Route d'Yverdon-les-Bains 375 1468 Cheyres
Troupe du Vieux Pressoir (théâtre)	M. Raphaël Balestra Route de Béthanie 2 1474 Châbles raphael.balestra@hotmail.com
Troupe des Castors (théâtre)	Mme Florence Grossglauser Rue Clos-d'Avau 4 1468 Cheyres flozu@bluemail.ch
Amicale des pompiers	M. David Grossglauser Route du Port 20 CP 236 1468 Cheyres bartho@bluemail.ch
Jeunesse de Cheyres-Châbles	Mme Amandine Wohlhauser Rte des Buchilles 46 2017 Boudry amandinewohlhauser@gmail.com
Jeunesse de Font-Châbles-Châtillon	M. Robin Perseghini Le Boretton 14 1473 Châtillon FR perseghinirobin@gmail.com
Les Diablotins	M. Samuel Maendly Rue de la Chapelle 18 1474 Châbles
Festi'cheyres	Festi'cheyres Rte de Vaularbel 1 1468 Cheyres comite@festicheyres.ch
Pétanque	M. Daniel Monney Ch. de l'Ecole 20 1468 Cheyres dany.monney@bluemail.ch
Jumelage	M. Paul Grandgirard Ch. Pré-de-la-Vigne 23 1468 Cheyres grandgirard.paul@bluewin.ch

06.10.2017 - 08.10.2017 - Cheyres

Fête des vendanges



Vendredi 6 octobre

19 h Ouverture des bars et restauration

Samedi 7 octobre

dès 12 h Restauration Ski-Snow Club
et tournoi de pétanque

18 h Restauration, bars

Dimanche 8 octobre

11 h Apéritif, restauration

14 h 30 Grand cortège gratuit

GRATUIT:

bus navette le samedi soir:

- Cheyres
Rte d'Yverdon devant la fête
- Châbles – Ecole
- Font – Ancienne Poste
- Estavayer – Gare

Départ de Cheyres:

18h - 19h - 20h - 21h - 22h

puis sans interruption jusqu'à 3h

Renseignements: 079 601 69 06

Carrousels tout le week-end

Après le cortège: pressurée, animations, bars, restauration

Route Cheyres-Yvonand fermée le dimanche de 14 à 16h

11.11.2017 - Cheyres

Soirée Country



BLUE NIGHT COUNTRY
Orchestre

Testé et approuvé par les Line-Dancers

11 NOV. 2017
GRANDE SALLE DE CHEYRES

De 19H³⁰ à 24H⁰⁰

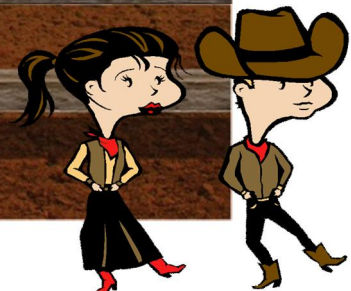
Ouverture des portes à 18H³⁰

Entrée : CHF 13.-

Organisé par l'Amicale des "Country Dancers"

Tél. : 078 648 76 98

PETITE RESTAURATION
CHILLI CON CARNE



Manifestations

25.11.2017 - 26.11.2017

Marché de Noël à Châbles

Samedi : 13h30 - 20h00

Dimanche : 10h00 - 17h00

Salle communale



02.12.2017 à 17h00

Fête de la St-Nicolas à Cheyres

Devant l'église

03.12.2017 à 15h00

Fête de la St-Nicolas à Châbles

Salle communale



09.12.2017 à 09h00

Téléthon à Cheyres

Au village dès 9h00



Nouveau dans la commune

Vous souhaitez retrouver et conserver bien-être et équilibre ?

Appelez Mme Nicole Fiaux, thérapeute diplômée

Bonnefontaine 93

1474 Châbles

☎ 079 321 99 70

www.espace-ore.ch



Nicole Fiaux
Thérapeute diplômée

Cabinet Espace-Ore

www.espace-ore.ch

Ortho-Bionomy® - Libération du péricarde.

L'Ortho-Bionomy® est issue de l'ostéopathie. Maux de dos, tensions, douleurs musculaires et articulaires, tendinites, céphalées, stress ... Cette méthode permet de contacter les capacités profondes d'autorégulation de l'organisme, il en résulte un soulagement de la douleur, une meilleure circulation énergétique et une profonde détente.

La libération du péricarde permet à l'énergie de circuler à nouveau dans toutes les cellules. Lors d'une émotion négative (stress, peur, deuil,...), le péricarde qui est l'enveloppe de protection du cœur se contracte et la circulation de l'énergie est perturbée dans tout l'organisme, ce qui entraîne divers problèmes physiques, organiques ou psychiques. Le soin permet au péricarde de se détendre et de retrouver toute sa plénitude.

Administration communale

Tél. 026 663 37 91

Fax 026 663 46 07

✉ commune@cheyres-chables.ch

Ouverture du bureau

Lundi	09h – 11h	14h – 16h
Mardi	Fermé	14h – 16h
Mercredi	09h – 11h	14h – 16h
Jeudi	09h – 11h	14h – 16h
Vendredi	09h – 11h	Fermé

Aménagement du territoire & constructions

Véronique Bovet 026 663 30 26

✉ commune@cheyres-chables.ch

Contrôle des habitants

Danielle Bise 026 663 37 91

✉ habitants@cheyres-chables.ch

Crèche – AES 026 663 20 16

Anita Moullet / Laetitia Wenger

✉ creche-aes@cheyres-chables.ch

Caisse communale

Boursier

François Guerry 026 663 31 10

✉ finance@cheyres-chables.ch

Adjointe – Impôts

Françoise Delley 026 663 83 60

✉ impots@cheyres-chables.ch

CONSEIL GENERAL

Président

Bernard Pochon 079 469 58 86

✉ bernard.pochon@cheyres-chables.ch

Vice-président

Florian Monney 079 644 26 51

✉ florian.monney@cheyres-chables.ch

CONSEIL COMMUNAL

Pierre-Yves Dietlin

Syndic

Administration générale - police du feu

☎ 079 217 71 79

✉ pierre-yves.dietlin@cheyres-chables.ch

Pascale Arnold

Vice-syndic

Affaires sociales - santé publique - crèche -
naturalisations - déchetterie

☎ 079 958 36 20

✉ pascale.arnold@cheyres-chables.ch

Fabien Monney

Conseiller

Ordre public - PC - militaire - cimetière -
agriculture - forêts - corrections des eaux

☎ 079 740 42 49

✉ fabien.monney@cheyres-chables.ch

Nicolas Pythoud

Conseiller

Culture et loisirs - routes - trafic régional -
service de la voirie - éclairage public

☎ 079 598 51 40

✉ nicolas.pythoud@cheyres-chables.ch

Dominique Rosset Blanc

Conseillère

Site internet - Cheyres-Châbles Info - écoles -
protection des eaux

☎ 079 600 60 28

✉ dominique.rosset@cheyres-chables.ch

Jérôme Ruffieux

Conseiller

Aménagement du territoire - police des
constructions - finances

☎ 079 895 46 92

✉ jerome.ruffieux@cheyres-chables.ch

Sébastien Schmid

Conseiller

Tourisme - chemins pédestres - ludothèque -
jumelage - ports communaux - immeubles du
patrimoine financier

☎ 079 279 39 03

✉ sebastien.schmid@cheyres-chables.ch

Capitainerie du port
Antoine Curty – garde-port
☎ 079 658 56 63
✉ a.curty@cheyres-chables.ch



Administration du port
Anita Moullet / Laetitia Wenger
☎ 026 663 20 16
✉ ports@cheyres-chables.ch

Horaires

Lundi	fermé
Mardi	fermé
Mercredi - dimanche	08h-12h 14h-16h

Paroisse catholique
☎ 026 663 81 18
Site www.up-st-laurent.ch
Responsable pastoral à Cheyres
Gérard Dévaud ☎ 079 240 63 15

Responsable pastorale à Châbles
Bernadette Zimmermann ☎ 079 710 42 86

Paroisse réformée
☎ 026 663 56 36
Site www.ref-fr.ch/estavayer-le-lac



Cheyres-Châbles Tourisme
☎ 026 663 28 53
✉ info@cheyres-chables-tourisme.ch
Site www.cheyres-chables-tourisme.ch

Agence postale Volg
Horaires

Lundi – vendredi	07h00 – 19h00
Samedi	07h00 – 16h00
Dimanche	08h00 – 12h00



Appel d'urgence 144



Police 117



Feu 118



PROCHAINE EDITION CHEYRES-CHABLES-INFO

Vous voulez annoncer une manifestation organisée par votre société, des concerts, des spectacles, du théâtre, des tournois, ou l'aboutissement d'un projet, le succès professionnel, sportif ou culturel d'un de vos proches ? Faites-le-nous savoir !

Parution du prochain bulletin d'info de la commune de Cheyres-Châbles :

Décembre 2017

Personne et adresse de contact :

Administration communale
Danielle Bise 1468 Cheyres
☎ 026 663 37 91
✉ habitants@cheyres-chables.ch



DECHETTERIE Cheyres-Châbles

**Horaire automne/hiver
du lundi 30 octobre 2017 au samedi 24 mars 2018**

Lundi	10.00 - 11.30	-
Mercredi	-	17.00 - 19.00
Vendredi	-	17.00 - 19.00
Samedi	09.30 - 11.30	

Rappel : la déchetterie est fermée les jours suivants :

Mercredi 1^{er} novembre 2017

Vendredi 8 décembre 2017

Lundi 25 décembre 2017

Lundi 1^{er} janvier 2018

Horaire d'ouverture de la benne des encombrants

Tous les jours d'ouverture



Profitez des larges plages d'ouverture et, pour éviter les embouteillages, ne vous précipitez pas à la première heure!



Dans la déchetterie, utilisez les places en épi prévues et stationnez uniquement le temps nécessaire à la dépose des déchets !